



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET BUREAUX D'ETUDES

ETUDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES STRATEGIQUES – NOSY BE

Crédit : IDA63150

AMI N° 046 /2021/PIC2

Date de lancement : 16 MARS 2021

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un fonds de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de préparer le Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors 2, Phase 2 (PIC2.2). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif aux études environnementales et sociales stratégiques à Nosy Be.
2. Les services comprendront la préparation de documents incluant, à titre non limitatif, les aspects suivants (i) analyse des impacts positifs du Tourisme (en termes d'emplois, de développement, autres) (ii) analyse des tendances et (iii) analyse stratégique des impacts négatifs (iv) recommandations.
3. L'Unité de Coordination Nationale du Projet PIC invite les Cabinets d'études admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt,
 - Un dossier portant les documents/informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services : brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues et expériences dans des conditions semblables [au cours des cinq (05) dernières années] incluant les sources de financement, le montant ainsi que l'objet des prestations, etc.Les Cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Compte tenu du contexte actuel lié à la Covid-19, l'intervention à distance de consultants expatriés est acceptée.
4. Un Cabinet sera sélectionné en accord avec les procédures décrites dans les Règles de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants, & Services de Consultants de juillet 2016 (« le Règlement de passation des marchés ») révisé en Novembre 2017 et Août 2018.
5. Les Termes de Référence de la mission pourront être consultés sur le site www.pic.mg une fois qu'ils seront validés sans engager le Projet PIC ni sur la forme ni sur le contenu.
6. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous, de 9 heures à 17 heures.
7. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés au plus tard le 30 mars 2021 à heures, heure de Madagascar, à l'adresse suivante :

PROJET POLES INTEGRES DE CROISSANCE (PIC)

Immeuble ex-Maison de la Réunion - 2^{ème} étage - Isoraka

101 – ANTANANARIVO MADAGASCAR

E-mail : procurement@pic.mg / copie à : pic@moov.mg - Site web : www.pic.mg

et portant la mention « Appel à Manifestations d'Intérêt concernant les études environnementales et sociales sur le Projet PIC3 ».

Antananarivo le 16 mars 2021
Le Projet Pôles Intégrés de Croissance